



Traité Baba Metsia

Michna 8 - Chapitre 9

הַמִּקְבֵּל שָׂדֶה מִחֵבְרוֹ לְזֶרְעָה שְׁעוּרִים,
לֹא יִזְרְעֶנָּה חֲטִיִּם;
חֲטִין, יִזְרְעֶנָּה שְׁעוּרִים.
בֶּן שְׁמֹעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹסֵר.
קִטְנִית, לֹא יִזְרְעֶנָּה תְּבוּאָה;
תְּבוּאָה, יִזְרְעֶנָּה קִטְנִית.
בֶּן שְׁמֹעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹסֵר.

Si quelqu'un prend à son prochain un champ à ferme, en vue d'y semer de l'orge, il n'y sèmera pas du blé ; [si c'était] pour y semer du blé, il pourra y semer de l'orge. Rabbi Chimon ben Gamliel l'interdit. [Si c'était] pour y semer du blé, il n'y sèmera pas de légumes secs ; [si c'était] pour des légumes secs, il pourra y semer du blé. Rabbi Chimon ben Gamliel l'interdit.



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions